



Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Consultation sur la gestion de l'eau au Québec

Les infrastructures municipales et
la gestion des services d'eau

Mémoire

Le comptage de l'eau dans
les réseaux d'aqueducs municipaux

François Lecomte
Président

Les compteurs d'eau Lecomte Ltée

Le 18 novembre 1999

À St-Hyacinthe, depuis 20 ans, "Les compteurs d'eau Lecomte Ltée" fabriquent toute la gamme des compteurs, pour petit et grand débits, nécessaires à la gestion des aqueducs municipaux ou industriels.

Bien plus qu'une entreprise de fabrication, notre compagnie réalise les études de faisabilité et de rentabilité nécessaires à l'implantation d'un système de mesure de l'eau. Elle fournit les accessoires de montage, installe et entretient les équipements ; elle lit, analyse et facture la consommation de l'eau. De plus, elle accompagne aussi les municipalités et les régies dans la mise en place des instruments contractuels et réglementaires indispensables. Cette expérience ajoute une approche technique de premier ordre indissociable d'une politique de gestion. En effet, comment gérer sans mesurer l'utilisation des ressources ?

Dans le même ordre d'idées, plus de 250 municipalités font confiance à la qualité et à la précision des compteurs d'eau Lecomte, ce qui nous autorise à témoigner aujourd'hui de notre expérience d'encadrement de l'utilisation de la ressource-eau dans les aqueducs.

Nous répondrons donc au questionnement du chapitre 3 du Document de consultation publique, à propos des réseaux d'aqueducs, dans la mesure où notre contribution peut être utile.

1. Diagnostic efficace et état des installations.

À peine 12% des résidences, raccordées à un aqueduc, sont munies d'un compteur d'eau ce qui est bien peu pour établir un diagnostic précis et une perspective globale de l'état du réseau. Le nombre insuffisant de compteurs installés ne permet pas d'assurer le contrôle du débit et le suivi adéquat de l'aqueduc puisque l'administrateur ne dispose pas des données exactes de consommation. Établissant un rapport entre l'eau produite et celle consommée, le compteur d'eau permet de cerner le champ d'intervention technique, d'en limiter la portée ou l'étendue.

2. Les autorisations gouvernementales.

Quelles que soient soit la nature et l'étendue des autorisations requises, qu'elles portent sur tous les ouvrages ou sur des travaux spécifiques, il importe d'inclure une obligation de comptage de l'eau consommée dans un réseau. Il s'agit pour nous d'un préalable. Cela dit, à notre avis, la tradition et le cadre juridique attribuent, à juste titre, la gestion des services d'eau aux municipalités. Ces administrations près du citoyen sont bien au fait des contraintes particulières du milieu environnant. En ce sens, l'intervention gouvernementale, en obligeant à une rigueur administrative - entre autres par le comptage de l'eau - fournit des instruments de contrôle efficaces tant pour la prise de décision politique que pour le suivi des objectifs.

3. L'amélioration des services.

Le BAPE en est conscient : la qualité de l'eau potable distribuée doit certainement être améliorée. Des problèmes récurrents de pression, d'odeur et de goût laissent filtrer un doute dans l'esprit du public.

Or, le fait est établi depuis longtemps : l'installation de compteurs et l'utilisation d'une tarification appropriée réduisent de +/- 50 % la consommation résidentielle d'un réseau d'aqueduc sans pour autant restreindre l'utilisation domestique de chacun. L'expérience montre une réduction de +/- 410 litres par jour vers +/- 205 litres, essentiellement attribuable au contrôle des fuites et du gaspillage de l'eau.

Vous en conviendrez donc aisément avec nous : sans surcharge, les équipements de filtration disposent d'un meilleur délai de traitement pour réduire les odeurs et le goût tout en limitant l'utilisation de produits chimiques dans le traitement de l'eau brute.

De plus, la simple mesure de la consommation permet également de comparer les performances de gestion des aqueducs par la qualité et l'uniformité des données analytiques fournies grâce à la précision des compteurs d'eau.

4. Développement durable et croissance des réseaux d'aqueducs.

L'utilisation raisonnable de l'eau est un concept important dans l'élaboration d'une politique de développement durable. À cet égard, des procédés de contrôle adéquats et adaptés aux circonstances particulières de chaque réseau d'aqueduc s'avèrent des éléments indispensables à une gestion prudente et responsable des aqueducs.

Dans cette perspective, la pertinence de l'utilisation de compteurs d'eau dans les résidences s'imposera seulement lorsqu'il apparaîtra, d'après le relevé des compteurs dans les établissements commerciaux, industriels et institutionnels, que la consommation domestique excède 205 litres par jour / par personne.

On disposera, le cas échéant, d'instruments de mesure et de tarification aptes à diriger les interventions sur les équipements ou les agrandissements des infrastructures. On pourra également répartir les coûts d'immobilisations et d'opérations impliqués par la fourniture d'une eau de qualité, entre les clients, selon leur consommation réelle.

Mais notre expérience le démontre, les mesures bien appliquées de comptage de l'eau réduisent "naturellement" et de façon substantielle la consommation et permettent de produire mieux sans entraîner de coûts exorbitants.

5. La conjoncture et le financement.

D'après le document de consultation, le maintien et l'amélioration des réseaux d'eau potable entraînent des dépenses de 50 à 80 millions de dollars par an dans un programme à long terme évalué à 330 millions de dollars. Par ailleurs, dans les prochaines années, les modifications réglementaires devraient imposer des dépenses de mise à niveau de 100 millions de dollars. Il faudra donc financer et répartir des investissements de 430 millions.

L'expérience des réseaux d'aqueducs bien gérés montre qu'une tarification établie en fonction de la consommation de chacun est une mesure incitative à l'économie de l'eau. La rigueur administrative alliée à une meilleure connaissance des coûts et des enjeux : voilà autant d'éléments utiles à la solution des problèmes de financement, tous les aspects de la production de l'eau de consommation étant manifestement pris en compte.

Le choix entre un ouvrage de grande ou de petite capacité devient alors un instrument de cohésion municipale plutôt qu'un enjeu politique local insurmontable.

En conclusion, notre intervention respecte le principe de l'équité dans la mesure où nous maîtrisons un outil de comptage précis d'une ressource épuisable.

De notre point de vue, l'examen de chaque question nous ramène invariablement à la nécessité de compter l'eau ... pour des raisons d'efficacité, d'investissement, de financement, de gestion, de qualité et de justice

Comme vous le savez nous pouvons maintenant "compter" sur l'appui d'une population sensibilisée à la culture environnementale des 3 R (Réduction, Récupération, Recyclage).

Par la force des choses, "compter l'eau" devient obligatoirement "un art à découvrir ! "



François Lecomte
Les compteurs d'eau Lecomte Ltée
2925, rue Cartier
Saint-Hyacinthe
J2S 1L4

Téléphone : 1-800-263-3406
(450) 774-3406
Fax : (450) 773-0759
E-mail : lecomte@ntic.qc.ca
Site web : www.lecomte.ca